

Le Belsimilien

Janvier 2026

Village natal de
Barthélémy de Laffemas

Tous nos vœux !

«En ce début d'année 2026, entouré de l'équipe municipale, je vous présente nos vœux les plus sincères : santé, paix et réussite dans tous vos projets. C'est avec beaucoup d'émotion que je m'adresse à vous aujourd'hui pour cette dernière cérémonie des vœux. »

Voici les premiers mots prononcés par M. le Maire, Jean CESA, le jeudi 15 janvier pour la cérémonie des vœux. Aux côtés des conseillers municipaux, des représentants de la Communauté de Communes et des communes voisines, l'heure du bilan 2025 était sonnée.

A l'issue du discours, la médaille de la commune a été remise à Michel NICAISE pour son engagement depuis 1986 en tant qu'élu de Beausemblant. Il en a été de même pour Jean CESA, qui quittera son fauteuil de maire aux prochaines élections: il a reçu une médaille après 31 ans d'engagement. Leurs épouses ont également été remerciées pour leur soutien indéfectible.

Enfin, nous avons pris plaisir à partager un moment de convivialité autour d'un apéritif pour célébrer la nouvelle année avec les nombreuses personnes présentes.

Vous trouverez en page suivante l'intégralité du discours prononcé par M. le Maire.



A découvrir

- Meilleurs vœux !
- Vie municipale
- Nos associations en action
- Agenda

[...] Comme vous le savez, 2026 marquera l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale. Après 31 ans passés au conseil, je me retire de la vie communale en espérant avoir honoré la mission que vous m'avez confiée.

L'année 2025 aura été une année charnière, marquée par le lancement d'un projet qui nous tient particulièrement à cœur : la réhabilitation globale de la Maison des Associations, notre ancienne école communale. Nous avons pu engager toutes les démarches nécessaires pour rencontrer les associations et recueillir leurs besoins, pour sélectionner un maître d'œuvre, élaborer un cahier des charges, déposer un permis de construire et lancer les marchés de travaux en novembre dernier.

Le coût des travaux est estimé à 1,3 million d'euros. À ce jour, nous avons obtenu une subvention de 13 517.00 € de la Communauté de Communes Porte de Drôme Ardèche. Notre dossier est en cours d'examen par la Région et nous attendons une réponse du Conseil Départemental. Quant à l'État, notre demande de financement a été refusée en 2025 mais nous l'avons redéposée pour 2026. Dans un contexte économique tendu, nous savons que les subventions par nos financeurs publics seront difficiles à obtenir.

Au cours de ces deux derniers mandats, nous avons mené à bien d'autres projets plus ou moins ambitieux :

- Construction d'une nouvelle cantine et garderie
- Réhabilitation de la salle des fêtes
- Aménagement de la route de la Sizeranne et de la traversée de Boresse
- Réfection de la toiture du bâtiment des tennis
- Reprise des drains du stade de football
- Climatisation des classes et création d'ilots de fraîcheur dans la cour de l'école
- Sans oublier l'entretien annuel de nos voiries et bien d'autres actions encore

Nous avons eu à cœur de ne pas endetter la commune: le prêt contracté pour la cantine est désormais remboursé, celui de l'école se terminera en 2029.

C'est donc une situation financière saine que nous laissons à la prochaine équipe municipale.

Je tiens à vous remercier toutes et tous pour la confiance que vous m'avez accordée durant ces longues années. Ensemble, nous avons traversé des épreuves difficiles : la crise du Covid, les inondations et surtout la disparition de notre adjointe en charge des finances, une amie, Martine, qui a livré un long combat contre la maladie avec un courage et une détermination qui forcent l'admiration.

Un grand merci aussi aux bénévoles qui, par leur engagement, animent la vie de notre village, et à tout le personnel communal, dont le travail, souvent discret, est essentiel au quotidien, que ce soit à l'école, sur la voirie ou à la mairie.

Je vous renouvelle, en mon nom et en celui de l'équipe municipale, tous nos vœux pour cette nouvelle année : santé, paix et réussite. Vive la République, vive Beausemblant !

Vie Municipale

Conseil municipal du 24 nov. 2025

- Vote des subventions aux associations pour un montant total de plus de 12 000€
- Vote annuel des tarifs communaux pour 2026
- Vote pour le projet Padel du club de tennis

Travaux

Arbres

Nous poursuivons les coupes d'arbres malades et dangereux initiées l'an dernier au Parc Polycard et Route de la Sizeranne. De nouveaux arbres seront plantés en lieu et place. Les arbres au Chemin du Ruisseau ont été coupés car les branches se trouvaient au milieu des fils électriques. Enfin, les tilleuls de la Montée de Verdun ont été taillés.

Curage

Des interventions de curage de grilles et buses ont été menées ce mois: Impasse de la Ceriseraie – Côte Rousse – Lot. la Prairie – Rte de la Promenade – Montée Blâche et Rte du Vivier – Montée de Verdun – Rte de Maucune – Rte des Alberts. Il est regrettable que certaines personnes jettent leur restant de béton dans le réseau d'eau de pluviale.



Procédure de mise en péril habitation

La maison située 524 route B. de Laffemas présentait un état de vétusté important. Un rapport a été dressé par un expert de justice près de la Cour d'Appel de Grenoble; celui-ci déclarait que la structure présentait une instabilité et compromettait la sécurité des tiers. M. le Maire a du prendre un arrêté de mise en sécurité le 5/12/2023. Cet arrêté met en demeure les propriétaires de faire cesser le péril. Faute pour les propriétaires d'avoir exécuté les mesures de mise en sécurité dans les délais impartis, la commune a été dans l'obligation de procéder d'office à ces travaux.

Le 3 octobre 2024, M. le Maire a pris un arrêté "prescrivant l'exécution d'office des travaux de mise en sécurité aux frais et risques des propriétaires". Suite à cela, un marché public a été lancé pour la démolition de l'habitation conformément aux rapports des experts judiciaires.

La 1^{re} partie de cette procédure s'est terminée par la démolition de l'habitation. Aucune isolation n'a été mise en œuvre sur le mur pignon, en conformité avec le rapport rédigé par l'expert judiciaire. La protection de cette façade a été gérée grâce à la mise en place d'un enduit à la chaux. Une procédure de mise en recouvrement est en cours.

Vie Municipale (suite)

Informations

Elections municipales

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Vous pouvez dès maintenant vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche jusqu'au 4 février 2026 inclus en ligne ou jusqu'au 6 février 2026 inclus en mairie. Vous trouverez toutes les modalités de scrutin sur le site du gouvernement: <https://www.vie-publique.fr/fiches/20204-municipales-quel-mode-de-scrutin-dans-les-communes-de-1000-hab-et-plus>

Vous pouvez vérifier si vous êtes inscrit sur une liste via : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Classes en 6

La première réunion d'organisation des classes se tiendra le 2 février à 19h en Mairie. La date de cette traditionnelle journée des classes sera fixée à ce moment-là. Pour les nouveaux habitants nés en 6, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie.

Dictée intergénérationnelle

Une dictée intergénérationnelle a été organisée par le club "Les Amis du Rayon d'Or" le 7 octobre à la salle des fêtes.

22 équipes constituées d'un enfant de CM1/CM2 de la classe de M. Pelloux-Prayer et d'un adulte ont réalisé la dictée.



Illuminations

Pour la deuxième année consécutive, le village s'est paré de lumières afin de célébrer la période de fin d'année. Grâce au soutien du Département de la Drôme et à l'appui technique de la mairie, plusieurs nouveautés sont venues enrichir les décorations. Orchestrées par Annie Perrin et Antoine Coquatrix, coprésidents du comité des fêtes, les équipes de bénévoles ont imaginé puis installé les illuminations qui ont donné à la commune ses couleurs de fête.

Noël des agents

Le 19 décembre, nos employés ont été conviés au traditionnel Noël des agents communaux. L'occasion de les remercier pour leur investissement et leur souhaiter de belles fêtes de fin d'année.



Nos associations en action

Les Amis du Rayon d'Or

L'assemblée générale du club "Les Amis du Rayon d'Or" s'est déroulée le mardi 13 janvier. Trois nouvelles personnes se sont inscrites. Différentes activités ont été proposées aux participants pour le 1er trimestre 2026. Chaque mardi, dès le printemps, l'activité marche reprendra et, à partir du mois de mai, l'activité pétanque sera à nouveau proposée au jardin Polycard.



Bibliothèque Simone Veil

En ce début d'année, la bibliothèque Simone Veil présente ses meilleurs vœux pour 2026 à tous nos fidèles lecteurs, lectrices et ceux et celles à venir.

Cette fin d'année a été marquée par un certain nombre d'événements bien suivis :

- Un après-midi jeux pendant les vacances d'automne avec la collaboration de Marilyne
- Une conférence historique le 7 novembre avec le concours de M. Courtin
- Rencontres de lecture avec les enfants des 2 classes maternelles de l'école avec Valérie et Pauline
- Une soirée pyjama le 12 décembre. Nous avons profité de cette soirée pour mettre à l'honneur Françoise Carcel, membre très actif de notre association, qui nous quitte pour une nouvelle aventure et nous la remercions pour sa présence et ses bons conseils.

Pour ce début 2026, quelques projets sont en cours:

- Un atelier d'écriture (date non fixée). Une réunion d'informations a été proposée le 27 janvier
- Une exposition : salon des arts le 21 et 22 février 2026. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la bibliothèque si vous avez une âme d'artiste
- Des rencontres de lecture avec les classes de maternelle
- Achat de nouveaux livres

Rappel des heures d'ouverture de la bibliothèque : tous les mardis de 16h à 18h30.



Horaires du secrétariat de la mairie : Lundi de 10h à 12h et de 14h à 18h – Mercredi de 8h30 à 12h – Vendredi 10h à 12h et 14h à 16h

Accueil téléphonique : Tous les jours sauf le mercredi après-midi

Contact par courriel : mairie@beausemblant.fr

Rencontre avec M. le Maire et les Adjoints: merci de prendre rendez-vous auprès de la mairie

Nos associations en action

Sou des Ecoles

Le Sou des Écoles de Beausemblant entame une nouvelle année placée sous le signe de la solidarité, de l'engagement et de la convivialité. Plus que jamais, l'association poursuit son objectif principal : soutenir les projets éducatifs des enfants en apportant une aide financière aux écoles.

2026 s'annonce déjà riche en projets. Parmi les temps forts : un loto a été organisé le 25 janvier. Notre soirée du carnaval

se tiendra le 27 février. Le cross et son repas à emporter auront lieu le 25 avril. Nous clôturerons l'année avec la fête de l'école le 27 juin.

Le Sou des Écoles tient également à remercier chaleureusement les parents, les enseignants, la municipalité, les commerçants et tous les partenaires locaux pour leur soutien et leur participation. Sans cet élan collectif, rien ne serait possible. Chaque aide, qu'elle soit financière, matérielle ou humaine, contribue directement au bien-être des enfants.

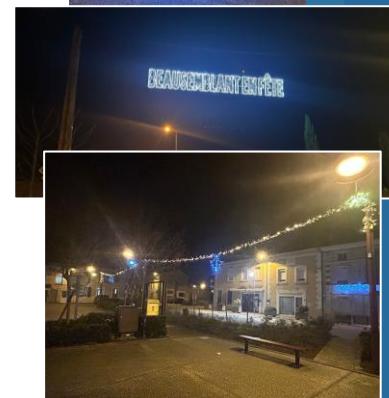
Ça s'est passé à Beausemblant



Cérémonie du 11 Novembre



Le repas des Aînés le 29 novembre dernier. Avec nos doyens : Lucienne Pouenard et Claude Bobichon



Le village illuminé par le Comité des Fêtes



Le 1^{er} tournoi de pickleball le 14 décembre par le Tennis Club Beausemblant



La bûche de Noël des Amis du Rayon d'Or le 23 décembre

Carnet

Bienvenue à: Adam ALEMDAR – Sila KAYA – Ezyo MOREZ

Nos condoléances à la famille de: Daniel HERNANDEZ – Danièle MOURET née PERRET

Suivez l'actualité de Beausemblant sur www.beausemblant.fr ou la page Facebook

Idées Sorties

- *Samedi 7 février*
Loto – ESND (Albon)
- *Dimanche 8 février*
Matinée boudin - ACCA
- *Vendredi 27 février*
Carnaval – Sou des Ecoles
- *Jeudi 5 mars*
Concours de belote – Amis du Rayon d'Or
- *Dimanche 8 mars*
Concours de belote – Comité des fêtes
- *Dimanche 15 et 22 mars*
Elections municipales
- *Samedi 28 et dimanche 29 mars*
Représentation théâtre – Les baladins des éoliennes
- *Samedi 25 avril*
Cross – Sou des Ecoles
- *Tout le mois de mai*
Open Tennis – Tennis Club Beausemblant